



RETOUR
D'EXPÉRIENCE

VEGETALISATION PAR LES HABITANTS DES ESPACES COMMUNAUX

Ville de Mordelles (35)

Accompagner
et valoriser les
modes de gestions
écologiques



Acceptation par
les habitants
de nouvelles
pratiques zéro
phyto

Végétalisation
participative de
l'espace public



CONTEXTE

&

OBJECTIFS

Contexte et objectifs

Labélisée depuis 2002 commune "zéro phyto", la municipalité possède déjà une solide pratique de la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides. Elle souhaite travailler avec les bailleurs sociaux, le milieu agricole et les habitants pour étendre ces pratiques vertueuses sur les autres espaces non gérés par la commune. Cette fiche présente une action impliquant les habitants.

Elle assure déjà une veille sur le recours aux pesticides par les particuliers sur l'espace public (contacte des particuliers pour échange sur l'usage).

- Répondre aux enjeux de santé publique et aux enjeux environnement en accompagnant le non usage des pesticides et en favorisant des pratiques alternatives
- Développer des initiatives et dynamiques citoyennes dans la gestion des espaces communaux.

La commune autorise l'appropriation d'espaces publics aux particuliers. Des pieds d'arbres sont déjà plantés et entretenus par des habitants, aujourd'hui, il s'agit de leur proposer de nouveaux espaces pouvant être végétalisés : fonds de trottoirs et espaces verts communaux.



RÉALISATIONS

&

RÉSULTATS

Végétalisation et entretien par des habitants d'espaces communaux dédiés

La 1^{ère} étape consiste à :

- repérer les différents espaces susceptibles d'être végétalisés
- cartographier ces espaces et assurer un suivi régulier des espaces végétalisés par les agents techniques même si les espaces sont entretenus par les habitants.

La 2^{ème} étape consiste à faire connaître au plus grand nombre les moyens mis à disposition par la commune :

- rédaction d'un dossier spécial « espaces verts et environnement » dans Mordelles magazine
- article sur le site internet de la commune
- article Ouest France

La 3^{ème} étape consiste à organiser un temps d'échange avec les habitants.

Lors de cette réunion ont été abordées : les actions de la commune en faveur de la biodiversité, l'acceptation de la flore sauvage et spontanée, les actions possibles pour laisser plus de place à la nature en ville. Une dynamique d'habitants a été conforté à l'issue de cette réunion, souhaitant s'investir sur l'espace public.

La Ville a également mené une opération de végétalisation d'espaces verts autour de l'espace jeunes en sollicitant ses usagers lors des plantations. Ce public est souvent peu investi dans l'embellissement des espaces communaux, ils ont dans ce cas été à l'origine du choix des végétaux, en l'occurrence des petits fruits rouges pour satisfaire le plaisir de tous.

Le collectif d'habitant sensible à ces questions d'environnement s'est structuré en association et intervient aujourd'hui auprès des habitants en encourageant des actions pour promouvoir la préservation de la biodiversité et le maintien d'un cadre de vie agréable pour tous.

La municipalité : élue adjointe à l'environnement, le responsable service voirie, la responsable enfance jeunesse, le responsable des services techniques et le responsable espaces verts.

Collectifs de citoyens, les usagers des jardins partagés et dispositifs périscolaires.

Bretagne Vivante : soutien au repérage et à la cartographie, animation de la réunion publique, sensibilisation des jeunes et plantation avec eux devant l'espace jeunes.

MOYENS,
PARTENAIRES

&

RESSOURCES



LIMITES,
PERSPECTIVES

&

TRANSFERABI-
LITE

Des entreprises paysagistes interviennent sur les espaces verts en pied d'immeubles et ont recours à des pesticides. Il y a donc contradiction entre les pratiques selon les espaces (communaux, particuliers et habitat collectif).

L'entretien de certains espaces partagés entre la commune et l'intercommunalité (voirie) implique de se mettre au diapason.

Les agents techniques doivent avoir une veille active sur les espaces végétalisés par des habitants. Des changements de vie peuvent avoir lieu : déménagement, maladie, manque de temps...

S'appuyer sur les collectifs d'habitants existants permet de faciliter le déploiement et la réussite de l'opération.

Cette action est facilement transférable dans une autre commune. Elle mobilise essentiellement des moyens existants (temps des élus et des agents techniques, outils de communication communaux). D'autres acteurs peuvent être mobilisés : école, service périscolaire, association de jardins partagés, collectifs d'habitants.

Pour un accompagnement, vous pouvez vous rapprocher d'une association d'éducation à l'environnement <http://www.reeb.asso.fr/>

BIBLIOGRAPHIE

&

SITE WEB

Livret "Végétalisons nos murs et nos trottoirs"
Méthodologie "Végétalisons nos murs et nos trottoirs"

Le 22 juillet 2015,
l'Assemblée nationale adopte la
loi de transition énergétique pour
la croissance verte qui prévoit la
mise en place de l'objectif zéro
pesticide dans l'ensemble des
espaces publics à compter du
1^{er} janvier 2017
(loi Labbé).



Bretagne vivante

48 bd Magenta - Rennes

Laure Pinel

laure.pinel@bretagne-vivante.org